

Communiqué de presse

Bruxelles, le 25 janvier 2011

CMS DeBacker nomme Stéphane Collin associé

Le cabinet d'avocats CMS DeBacker annonce aujourd'hui la nomination de **Stéphane Collin** en tant qu'avocat-associé au sein de l'équipe Corporate.

Stéphane a rejoint le cabinet en 1999. Il va rapidement se spécialiser en restructuration de sociétés privées et publiques, tant dans le cadre d'opérations nationales que transfrontalières. Ainsi Stéphane conseille des groupes belges et étrangers en vue de la structuration de leurs participations (par le biais notamment de fusions, cessions ou apports de branche d'activités ou encore de scissions de sociétés) et la mise en place de joint ventures.

Stéphane possède une expérience spécifique dans les secteurs sidérurgique et cimentier et a participé à la conclusion de nombreux accords de collaboration et de projets dans ces secteurs.

Stéphane est également actif dans le secteur de la construction industrielle, dans le cadre duquel il a participé à divers projets d'implantation et de revamping d'outils industriels.

L'équipe Corporate compte actuellement 23 avocats, dont 7 associés. L'équipe traite tous les aspects du droit des sociétés, y compris les fusions et acquisitions, joint ventures, montages de capital et IPO, ainsi que des litiges qui s'y rapportent.

Stanislas van Wassenhove, Managing Partner, déclare : « Stéphane est un avocat remarquable et je tiens à le féliciter pour son parcours. Il a su développer une expertise pointue en droit des sociétés et est fort apprécié des clients, particulièrement pour sa capacité à formuler des solutions fines et efficaces à des problèmes complexes. Sa nomination illustre une nouvelle fois que CMS DeBacker est un cabinet offrant un environnement de support et d'encouragement permettant à un avocat-stagiaire de progresser et de devenir associé, ce dont je suis très fier ».

Stéphane est licencié en droit de l'Université Libre de Bruxelles (1998).

- fin -

Contact presse :

Xavier Veldeman

CMS Business Developer

CMS DeBacker

Chaussée de La Hulpe 178

B-1170 Bruxelles

T: +32 (0)2 743 69 05

M: +32 (0)471 200 075

E: xavier.veldeman@cms-db.com

A propos de CMS DeBacker

CMS DeBacker est implanté à Bruxelles, à Anvers et à Luxembourg. Ses équipes comptent près de 90 avocats, dont 26 associés. CMS DeBacker traite l'ensemble des questions juridiques et fiscales de ses clients, en Belgique, au Luxembourg et partout en Europe.

www.cms-db.com

CMS DeBacker est membre de CMS, l'organisation de cabinets d'avocats européens offrant aux entreprises un éventail complet de services juridiques et fiscaux en Europe et dans le reste du monde. Créée en 1999, CMS regroupe 9 cabinets européens occupant plus de 2.800 avocats et s'appuie sur l'excellence des 53 implantations dont elle dispose dans 28 juridictions. Ses quartiers généraux sont établis à Francfort, en Allemagne.

CMS est actuellement composée des cabinets d'avocats suivants : CMS Bureau Francis Lefebvre (France) – CMS Cameron McKenna (Grande-Bretagne) – CMS Derks Star Busmann (Pays-Bas) – CMS von Erlach Enrici (Suisse) – CMS Hasche Sigle (Allemagne) – CMS Reich-Rohrwig Hainz (Autriche) – CMS Adonnino Ascoli & Cavasola Scamoni (Italie) - CMS Albiñana & Suárez de Lezo (Espagne).

www.cmslegal.com